

**Certificat de constance des performances du produit 0679-CPR-0425**

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le(s) produit(s) de construction désigné(s) dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

**SAINT GOBAIN EUROCOUSTIC**

Z.I de Bellevue  
23350 GENUILLAC  
France

et fabriqué(s) dans l'usine :

**SAINT GOBAIN EUROCOUSTIC - Z.I de Bellevue- 23350 - GENUILLAC - France**

est (sont) soumi(s) par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'évaluation de la performance de réaction au feu du (des) produit(s) de construction, l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste la performance de réaction au feu du (des) produit(s) et que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance de cette performance décrites dans la spécification technique harmonisée de référence :

EN 13964 : 2014

Performance de réaction au feu du produit A1

sont appliquées et que le(s) produit(s) satisfait(ont) à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré le 25/05/2022, il se substitue au certificat précédemment délivré le 05/08/2020 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 25/05/2022.

Par délégation  
du Président

Florian RASSE

## ACOUSTICHOC

### Description du produit :

Élément d'habillage épais de laine de roche surfacé d'un complexe voile de verre décoratif de couleur renforcé d'une grille de verre sur la surface apparente et d'un voile naturel en contre face

### Performance du produit de construction :

Nom des produits	Couleurs	Épaisseur (mm)	Réaction au feu / Euroclasse
ACOUSTICHOC	COULEURS	22	A1
ACOUSTICHOC	COULEURS	40	A1
ACOUSTICHOC	COULEURS	50	A1

### Catégorie d'utilisation :

Plafonds suspendus - Éléments d'habillage de plafond

### Conditions particulières pour l'utilisation du produit :

-  
-



**Certificate** of constancy of the performance of the product **0679-CPR-0425****ACOUSTICHOC**Product description:

Mineral wool volume membrane component lined color decorative glass fiber tissue on the visible side and with a natural glass fiber tissue on the reverse side

Performance of the construction product:

Products name	Colors	Thickness (mm)	Reaction to Fire / Euroclass
<u>ACOUSTICHOC</u>	<u>COLORS</u>	<u>22</u>	<u>A1</u>
<u>ACOUSTICHOC</u>	<u>COLORS</u>	<u>40</u>	<u>A1</u>
<u>ACOUSTICHOC</u>	<u>COLORS</u>	<u>50</u>	<u>A1</u>

Use category:

Suspended ceiling - ceiling membrane components

Particular conditions applicable to the use of the product:

-

-